

FICHE TECHNIQUE N°5 – FESTIVAL DES MUSIQUES

PÉRIODICITÉ	Bisannuelle (en alternance avec le Festival de théâtre)
PÉRIODE	En automne de préférence
DURÉE	2 ou 3 jours
ORGANISATEUR	Association locale
LIEU	Dans la région de l'association organisatrice
ANNONCE ET GESTION DES INSCRIPTIONS	Secteur culturel de l'ATSCAF Fédérale La confirmation d'inscription, l'envoi de documents concernant les détails d'hébergement, d'arrivée ... se font par l'association locale organisatrice
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Entre 150 et 200
HÉBERGEMENT ET REPAS	Proposés par l'organisateur, à la charge financière des participants, ils doivent être organisés sur un même lieu
SALLES	1 salle de concert avec régisseur non loin du lieu d'hébergement et de prise des repas
SUBVENTION MAXIMALE ALLOUÉE	14.000 € A la charge de l'organisateur local : l'accueil, la salle de spectacle, la fabrication d'une affiche... Versé par la fédération en 3 fois - 2 fois 1 tiers avant la manifestation, le solde à réception des factures de clôture. (possibilité d'acompte avant la manifestation.) Avant la manifestation, l'organisateur doit fournir à la fédération un budget prévisionnel en même temps que son programme Après la manifestation, l'organisateur doit fournir à la fédération un tableau comptable accompagné des pièces justificatives
TARIFS	Calculé par l'organisateur en accord avec la fédération <u>2 tarifs</u> : 1 pour le participant financier, 1 pour le participant non financier et l'accompagnateur
DÉROULEMENT TYPE DU PROGRAMME	Cadre type pour information : Arrivée le vendredi après-midi : Pot de bienvenue, présentation et dîner Les matinées sont réservées aux prises de marques sur scène, les après-midi aux représentations Soirée de gala le samedi soir
OBLIGATIONS DÉCLARATIVES	Les participants doivent être à jour des droits d'auteurs et autorisations (SACEM ...)